

Classes de seconde et première
des séries générales

Enseignement de l'histoire- géographie en section internationale

Ce programme a été présenté en CSE, il fera l'objet d'une publication prochaine au bulletin officiel.

La mise en application est prévue à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012.

24 juin 2011

HISTOIRE – GEOGRAPHIE

CLASSES DE SECONDE ET DE PREMIERE CONDUISANT A L'OPTION INTERNATIONALE DU BACCALAUREAT GENERAL

PREAMBULE

Les programmes enseignés dans les classes de seconde et de première conduisant au baccalauréat général, option internationale, se réfèrent aux programmes nationaux d'enseignement arrêtés le 8 avril 2010 (programme de la classe de seconde publié au B.O. spécial n°4 du 29 avril 2010) et le 21 juillet 2010 (programme de la classe de première publié au B.O. spécial n°9 du 30 septembre 2010).

Dans les deux disciplines, les professeurs chargés de l'enseignement commun d'histoire – géographie dans les sections internationales l'exercent dans le cadre de leur responsabilité pédagogique.

Le traitement des « questions » obéit aux « objectifs d'apprentissage », choix et prescriptions de « mise en œuvre » définis dans les programmes arrêtés les 8 avril et 21 juillet 2010.

Dans ce cadre, le traitement des « questions » prendra en compte les spécificités historiques et géographiques de la civilisation, de l'espace et de l'État dont relève la section.

Le programme national d'enseignement de la géographie de la classe de première a été en partie modifié, on traitera les thèmes et questions définis ci-dessous.

CLASSE DE PREMIERE

X GÉOGRAPHIE - FRANCE ET EUROPE : DYNAMIQUES DES TERRITOIRES DANS LA MONDIALISATION

Thème 1 - France et Europe dans le monde (14-15 heures)

Questions	Mise en œuvre
L'Union européenne dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none">- L'Union européenne, acteur et pôle majeurs de la mondialisation- Une façade maritime mondiale : la « Northern Range »- Une aire de relation de l'Union européenne : la Méditerranée
La France dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none">- La présence française dans le monde- La France, pôle touristique mondial- Paris, ville mondiale

Thème 2 - L'Union européenne : dynamiques de développement des territoires (14-16 heures)

Questions	Mise en œuvre
De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne	<ul style="list-style-type: none">- Europe, Europes : un continent entre unité et diversité- L'Union européenne : frontières et limites ; une union d'États à géométrie variable- Disparités et inégalités socio-spatiales : l'action de l'Union européenne sur les territoires
Les territoires ultramarins de l'Union européenne et leur développement	<ul style="list-style-type: none">- Le développement d'un territoire ultramarin : entre Union européenne et aire régionale (étude de cas)- Discontinuités, distances, insularité, spécificités socio-économiques

Thème 3 - Aménager et développer le territoire français (14-15 heures)

Questions	Mise en œuvre
Valoriser et ménager les milieux	<ul style="list-style-type: none">- La gestion durable d'un milieu (étude de cas)- Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris)
La France en villes	<ul style="list-style-type: none">- Mouvements de population, urbanisation, métropolisation- Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales- Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux
Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none">- Un territoire de l'innovation (étude de cas)- Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux- Dynamiques de localisation des activités et mondialisation
Mobilités, flux et réseaux de communication dans la mondialisation	<ul style="list-style-type: none">- Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial (étude de cas)- La connexion inégale du territoire français à l'Europe et au monde par les réseaux de transport et le numérique

Thème 4 – Un État au choix : dynamiques de ses territoires dans la mondialisation (15-16 heures)

(En géographie, comme en histoire, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 57 à 62 heures)